



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2011, a généré des revenus pour la Municipalité de 4 533 250 \$ alors que les charges de fonctionnement s'élevaient à 3 252 867 \$, ce qui a amené à un excédent de l'exercice de 1 280 383 \$.

Je crois qu'il y a lieu d'expliquer ce surplus de 1 280 383 \$. En grande majorité, il s'agit de sommes non prévues au budget qui proviennent de subventions du gouvernement du Québec. En réalité, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales a été de 214 596 \$ pour 2012.

À la fin de l'exercice financier 2011, la dette à long terme de la Municipalité était de 3 289 300 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	983 961 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	1 925 239 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	380 100 \$

Le pourcentage de la dette représente, à ce moment 1,4 % de la richesse foncière uniformisée de la Municipalité de Sainte-Luce qui est de 239 582 200 \$.

En 2011, le remboursement de la dette à long terme était de 278 600 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 122 596 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2012, nous évaluons être en mesure de dégager un léger surplus.

En 2012, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant. Évidemment, il y a eu la mise en place de notre service municipal au niveau des opérations de déneigement. Je dois avouer que la transition s'est très bien faite. D'ailleurs, je tiens à féliciter le personnel affecté à ces tâches, ils se sont très bien débrouillés dans les circonstances. Du point de vue économique, l'opération est rentable.

Au cours des prochaines semaines, nous devrions déménager dans le garage situé au 80, rue des Érables.

La prolongation des services d'égout et d'aqueduc a été réalisée dans la portion Est de la rue des Coquillages. Ces travaux qui sont défrayés en très grande partie par le propriétaire des terrains, ont été réalisés en régie par nos employés. La machinerie acquise par la municipalité a été amplement utilisée.

Un réservoir d'eau pour la prévention contre les incendies a été installé dans le rang 3 Est. L'installation de ce réservoir était prévue au schéma de couverture de risques contre les incendies. Nous tenons à remercier monsieur Allen-Hugo Drapeau, propriétaire dans ce secteur pour sa collaboration.

Un autre chantier important réalisé par nos employés, c'est la réfection d'une portion du rang 3 Est, sur une longueur de 170 mètres. Dans ce cas, il s'agissait de refaire la fondation et le drainage du chemin. Sur la route du Fleuve Ouest, des travaux de drainage importants ont été réalisés.

Le développement Caron a été complété, par la pose de bordures et le pavage.

Des travaux de pavage (resurfaçage) ont été réalisés sur la route du Fleuve et sur le rang 3 Est.

Un projet important qui va se terminer à la fin du mois, consiste en l'installation d'équipements pour la déphosphatation des eaux usées du secteur Luceville. Ces équipements étaient rendus nécessaires, par l'ajout du développement Caron et le maintien de l'Abattoir de Luceville.

En 2013, un projet majeur retient notre attention, c'est la réfection de la rue St-Alphonse (route 298). Il s'agit là d'un projet qui durera plusieurs mois. Évidemment, tout sera mis en place pour limiter au minimum les désagréments aux usagers du secteur. Lors de ces travaux, les conduites d'égout domestique et pluvial ainsi que d'aqueduc seront remplacées. Un nouveau trottoir et une nouvelle bordure seront installés et évidemment un nouveau pavage.

Dans nos projets importants, il y a le remplacement de l'aqueduc et l'installation d'un égout domestique sur une portion de la route 132 Ouest, qui est dans nos priorités. Tout a été mis en œuvre pour obtenir une subvention à cet effet.

Enfin, il y a le projet de transformation de la Grande Maison en résidence pour personnes âgées qui évolue. Nous espérons fortement qu'il se concrétise.

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de projets intéressants qui font en sorte que notre municipalité progresse.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2013. Encore une fois, nous entreprenons cet exercice dans l'esprit de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une prestation de services adéquate.

Pendant cet exercice budgétaire, nous analyserons et ferons la mise en jour du programme triennal des dépenses en immobilisation. Évidemment, tous les projets subventionnés en infrastructure seront priorisés.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal, qui est la même depuis novembre 2009 :

- Le salaire du maire est fixé à 12 301,20 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 100,40 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 150,60 \$ par année est allouée au maire et une de 2 050,20 \$ par année pour les conseillers.

En 2012, le maire reçoit un salaire de 3 523,52 \$ comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, ainsi qu'une allocation non-imposable de 1 761,76 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LISTE DES CONTRATS

- A.L.P.A. Equipment Ltd	288 913,80 \$
- BPR Groupe-Conseil	57 707,28 \$
- Les Entreprises Claveau Ltée	345 232,80 \$
- Excavations Léon Chouinard	956 233,44 \$
- Exploitation Jaffa inc.	84 905,77 \$
- Financière Banque Nationale	148 374,96 \$
- Le Centre routier (1994) inc.	307 569,18 \$
- Les Pavages Laurentiens	240 197,86 \$
- Réal Huot inc.	32 085,46 \$
- Roche Ltée	94 491,25 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc.	34 911,96 \$

Enfin, vous trouverez ci-bas un tableau regroupant les différents règlements d'emprunt de la Municipalité, au 31 décembre 2011.

SERVICE DE LA DETTE

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME

	No de régl.	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-11
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	358-93	Réhabilitation aqueduc / Route 132	1994	20	43 400 \$
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	447 100 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	1 105 600\$
	R-2002-27	Approvisionnement et traitement eau	2005	10	45 000 \$
	R-2003-33	Parc industriel	2005	20	24 400 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	11 900 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	130 400 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	15 700 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	53 900 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	66 300 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	64 100 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	239 100 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérées (secteur Luceville)	2008	15	265 565 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	162 800 \$
	R-2010-129	Pavage 3e rang ouest	2011	10	118 812 \$
	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	82 269 \$
	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	57 835 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	322 119 \$
DLT	Contrat	Acquisition de terrain - Jean-Eudes Caron	2010	4	33 000 \$
	Total				3 289 300 \$

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du Coquesillon.

Gaston Gaudreault, maire